



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHANCELADE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	25
Présents	17
Votants	21
Pouvoirs	6

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Chancelade se sont réunis dans la salle B de l'Espace Culturel, sur la convocation qui leur a été adressée le deux avril deux mille vingt-cinq par Monsieur le Maire, conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **PRÉSENTS :**

M. SERRE, Mme RENAUD, M. LAGOUTTE, M. COUDASSOT-BERDUCOU, Mme FAURE, Mme MOULHARAT, Mme LAUQUÈRE, M. ANDRÉ É., Mme TOULLIER, M. LAPEYRONNIE, M. MARCHIVE (arrivée à 19h01), M. THOUVENIN de VILLARET, M. CHAUMOND, M. GADY, Mme CALEIX, M. DUPEYRAT, Mme SALINIER.

### **ABSENTS :**

Mme DAUDOU-ESPOSITO et M. ANDRÉ J.

### **POUVOIRS :**

M. RIVOT (pouvoir à M. THOUVENIN de VILLARET), M. KUYE (pouvoir à Mme FAURE), Mme VANDENBERGHE (pouvoir à Mme TOULLIER), Mme CUCCURU-RIVOT (pouvoir à M. SERRE), Mme CASADO-BARBA (pouvoir à M. GADY), M. PUGNET (pouvoir à M. DUPEYRAT).

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Edith TOULLIER est désignée secrétaire de séance.

### **Approbation du Compte Financier Unique 2024 : Budget annexe Lotissement Majourdin**

Rapporteur : Madame Marie-Laure FAURE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

**Vu** l'avis de la commission « Finances et Administration Générale » du 20 mars 2025 ;

**Vu** le rapport de présentation du Compte Financier Unique du budget annexe Lotissement Majourdin pour l'année 2024 de la Commune de Chancelade ;

**Vu** le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Lotissement Majourdin de la Commune de Chancelade ;

**Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Considérant** les éléments susvisés ;

1/2



Où l'exposé de Madame Marie-Laure Faure, adjointe aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, par 15 voix pour et 6 voix contre : M. GADY, Mme CASADO-BARBA (pouvoir à M. GADY), M. PUGNET (pouvoir à M. DUPEYRAT), Mme CALEIX, M. DUPEYRAT et Mme SALINIER

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Lotissement Majourdin de la Commune de Chancelade ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **ARRÊTE** le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Lotissement Majourdin comme suit :

FONCTIONNEMENT				RECETTES			
DÉPENSES		BP 2024	REALISE 2024	RECETTES		BP 2024	REALISE 2024
COMPTES	LIBELLE			COMPTES	LIBELLE		
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)			002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	79 846.33	
011	Charges à caractère générale	29 326.45	140.00	042	Opérations d'ordre et transfert entre sections	8 600.00	0.00
6045	Achats d'études	28 726.45		7133	Variation des en cours product*	0.00	
62268	Autres honoraires, conseils..		140.00	71355	Variat* des encours produ service	8 600.00	0.00
63512	Taxes foncières	600.00		043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	600.00	0.00
023	Virement à la section de d'investissement	101 219.88		796	Transferts de charges financières	600.00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	600.00	0.00	75	Autres produits de gestion courante	42 100.00	42 100.00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	600.00		757341	Subventions de fonctionnement des communes membres du GFP	42 100.00	42 100.00
<b>TOTAL</b>		<b>131 146.33</b>	<b>140.00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>131 146.33</b>	<b>42 100.00</b>
<b>SOIT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>41 960.00</b>	

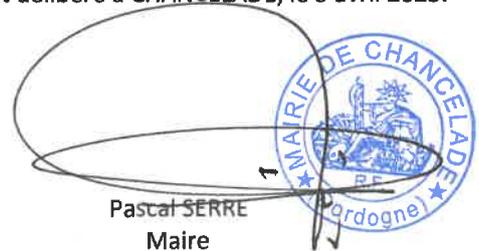
INVESTISSEMENT				RECETTES			
DÉPENSES		BP 2024	REALISE 2024	RECETTES		BP 2024	REALISE 2024
COMPTES	LIBELLE			COMPTES	LIBELLE		
001	Solde exécution de la section d'investissement reporté	92 619.88		021	Virement de la section de fonctionnement	101 219.88	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 600.00					
3555	Terrain aménagés	8 600.00		16	Emprunts et dettes assimilés	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>101 219.88</b>	<b>0.00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>101 219.88</b>	<b>0.00</b>
<b>SOIT RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>						<b>0.00</b>	

Fait et délibéré à CHANCELADE, le 8 avril 2025.

**Certifiée exécutoire :**

- Reçue en Préfecture le : **14 AVR. 2025**
- Publiée le : **14 AVR. 2025**

Pascal SERRE  
Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux domicilié 9 Rue Tastet - 33000 BORDEAUX, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

